

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE LA SOMME****COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME****ARRONDISSEMENT DE PERONNE****EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****DATE :**

. de la convocation : 03.05.2022

. d'affichage : 11.05.2022

N° de la délibération : 2022-95**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

. en exercice : 63

. présents : 39

. votants : 57

L'an deux mille vingt deux, le neuf mai, à 18 heures, le Conseil Communautaire de l'Est de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni au pôle multifonction de NESLE, sous la présidence de Monsieur José RIOJA, Président.

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de MM. ACQUAIRE Alain, BARBIER Marc, CARPENTIER Pierre, FRIZON Hervé, Mme VASSEUR Julie, MM. ORIER Francis, LEFEBVRE Eric, FRISON Fabrice, GRAVET Jacques, MERESSE Christian, MERLIER Jacques, WISSOCQ Jean-Marc, BECQUERELLE David, POTIER Bruno, Mme TOTET Fanny, MM. FORMAN Nicolas, RIMETTE Jean-Michel, Mmes GENSE Caroline, RAGUENEAU Françoise, MM. URIER Francis, SALOME André, BELLARD Joël, MARTIN Michel, MUSEUX Gérard, JOLY Vincent.

M. BARBIER Marc avait donné pouvoir à M. LALOI François.
M. CARPENTIER Pierre avait donné pouvoir à M. BOITEL Francis.
M. FRIZON Hervé avait donné pouvoir à M. DEMULE Frédéric.
Mme VASSEUR Julie avait donné pouvoir à Mme CHAPUIS-ROUX Elodie.
M. ORIER Francis avait donné pouvoir à Mme VERGULDEZOONE Nathalie.
M. LEFEBVRE Eric avait donné pouvoir à Mme POLIN Justine.
M. FRISON Fabrice avait donné pouvoir à M. HAY Francis.
M. MERLIER Jacques avait donné pouvoir à Mme POTURALSKI Patricia.
M. WISSOCQ Jean-Marc avait donné pouvoir à M. SCHIETTECATTE Benoît.
M. POTIER Bruno avait donné pouvoir à M. SLOSARCZYK Florian.
Mme TOTET Fanny avait donné pouvoir à Mme COULON Stéphanie.
M. FORMAN Nicolas avait donné pouvoir à M. DEMULE Frédéric.
Mme RAGUENEAU Françoise avait donné pouvoir à M. ZOIS Christophe.
M. URIER Francis avait donné pouvoir à Mme POLLARD Corinne.
M. SALOME André avait donné pouvoir à M. RIOJA José.
M. BELLARD Joël avait donné pouvoir à M. DOUTART Jean-Luc.
M. MARTIN Michel avait donné pouvoir à M. LECOMTE Frédéric.
M. JOLY Vincent avait donné pouvoir à M. BLONDELLE Pascal.
Mme GENSE Caroline était représentée par Mme GOMBART Sabine, suppléante.

Secrétaire de séance : Mme SPRYSCH Aline

OBJET :

BUDGET ANNEXE « MICRO-CRECHE »
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature M4,

Vu la présentation du projet de budget supplémentaire au cours de la séance,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, par 40 voix pour,

Ne prennent pas part au vote (M. BARBIER M., Mmes CHAPUIS-ROUX E., DELEFORTRIE E., MM. DUCAMPS T., FRISON F., Mme GOMBART S., MM. HAY F., LALOI F., Mme LEFEVRE S., MM. LEGRAND, E., MEREL M., ORIER F., POTIER B., SLOSARCZYK F., Mmes VASSEUR J., VERGULDEZOONE N., M. ZOIS C.).

Adopte le budget supplémentaire 2022 du budget annexe « Micro-crèche », selon la décomposition en chapitres présentée comme suit :

BS 2022 Micro-crèche	RAR_	BP_	BS_	RAR + BP + BS_
Fonctionnement				
Recettes		37 200,00 €		37 200,00 €
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)		- €		- €
75 - Autres produits de gestion courante		7 200,00 €		7 200,00 €
77 - Produits exceptionnels		30 000,00 €		30 000,00 €
Dépenses		37 200,00 €	- €	37 200,00 €
011 - Charges à caractère général		1 677,00 €	3 279,00 €	4 956,00 €
023 - Virement à la section d'investissement		32 373,00 €	- 3 525,86 €	28 847,14 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section		3 150,00 €	246,86 €	3 396,86 €
68 - Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				- €
Investissement				
Recettes		35 523,00 €	500 726,28 €	536 249,28 €
021 - Virement de la section d'exploitation		32 373,00 €	- 3 525,86 €	28 847,14 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section		3 150,00 €	246,86 €	3 396,86 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves			8 767,93 €	8 767,93 €
13 - Subventions d'investissement				- €
16 - Emprunts et dettes assimilées			495 237,35 €	495 237,35 €
Dépenses	5 017,91 €	30 505,09 €	500 726,28 €	536 249,28 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			497 926,28 €	497 926,28 €
21 - Immobilisations corporelles		30 505,09 €		30 505,09 €
23 - Immobilisations en cours	5 017,91 €		2 800,00 €	7 817,91 €

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.



POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,